

Déclaration du roi, qui permet l'entrée & l'entrepôt, dans les différens port du royaume, des taffias venans des colonies françoises de l'Amérique.

Référence : LBW-5610

Paris, P. G. Simon, 1777. In-4 de 4 pp.; cartonnage de papier marbré à la bradel, pièce de titre de maroquin brun en long (reliure moderne).

Commentaire : "Le commerce des eaux-de-vie extraites des sirops & mélasses, & connues sous le nom de taffias, a été prohibé dans toute l'étendue de notre royaume, par déclaration du 24 janvier 1713. L'opinion répandue alors que cette liqueur étoit dangereuse & nuisible à la santé. Mais l'expérience ayant depuis long-temps prouvé qu'elle étoit utile & salubre" cette interdiction est levée par la présente déclaration du 6 mars 1777. Bon exemplaire. Manque à Sabin.

Année

1777

Prix : **200,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Le Bail

librairie.lebail@orange.fr

Tél. 33 01 43 29 72 59

13 rue Frédéric Sauton

75005 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472883-LBW-5610>